

BARRE Eugenie BARRUET Kévin BRUSSIEUX Etienne GUIHARD Marlène M2 MSI



Règlement Général sur la Protection des Données

Parlement Européen : avril 2016 Entré en application : 25 mai 2018

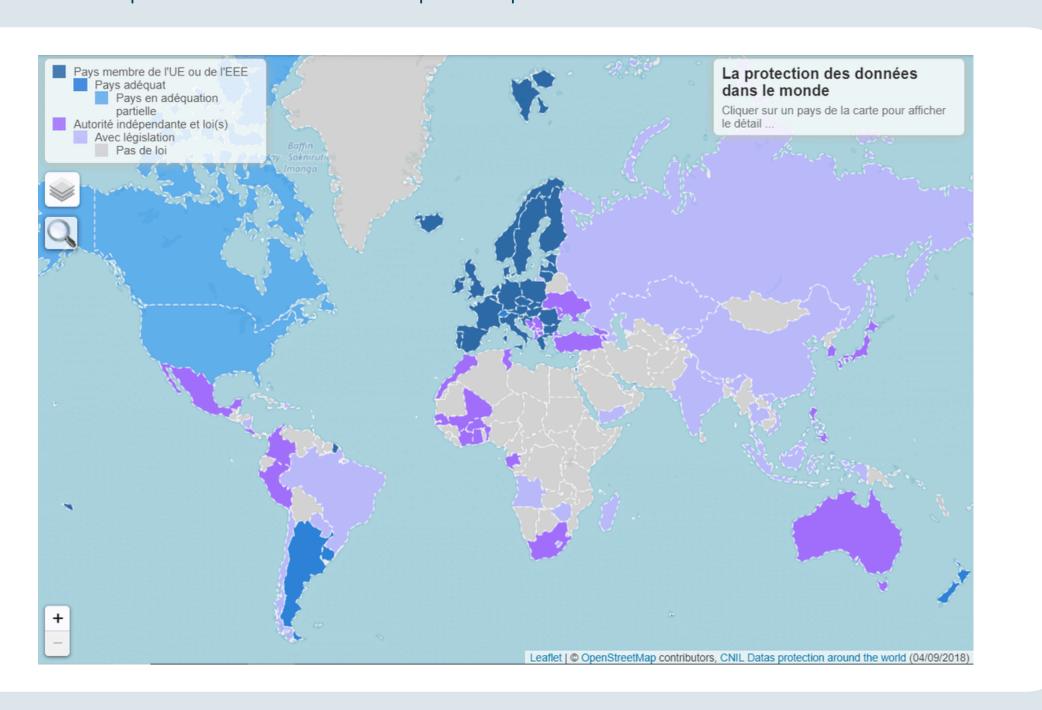


6 principes clés

- Consentement (collecte et traitement)
- Droit à l'accès (quelle information et comment elle est utilisée)
- Droit à l'oubli
- Portabilité des données (récupération)
- Protection renforcée
- Notification des violations

Où?

Le RGPD s'applique à tous les pays de l'Union Européenne et concerne aussi toute entreprise, même en dehors de l'UE, qui traite les données des résidents européens. Seuls les transferts de données vers des pays considérés comme adéquats ne nécessitent pas d'autorisation spécifique.



Pourquoi?

Renforcer le droit des individus

- Meilleur contrôle des données personnelles
- Droit à l'information
 Droit d'accès
 Droit de rectification
 Droit à l'oubli
 Droit à la portabilité

Unifier les lois en Europe

- > Fragmentation des lois
- > Politique de protection cohérente

Renforcer la sécurité des données personnelles

- > Cyberattaques et fuites de données
- Mesures de sécurité (accès, chiffrement...)
- Notifier les autorités en cas de violation des données







1. Définition d'un DPO

Responsable du respect des principes fondamentaux du RGPD au sein de l'organisation

3. Cartographier les traitements de données

- Identifier les données à traîter
- Définir leur traitement (stockage, collecte, utilisation)
- Réaliser un registre des traitements

2. Principes fondamentaux

- Licéité, Loyauté et Transparence
- Minimisation des données
- Conservation limitée
- Intégrité et confidentialité

4. Fournir des informations aux autorités de contrôle

Sanctions?

Elles peuvent atteindre:

20

millions d'euros

OU

4 %

du chiffre d'affaires annuel.

selon le montant le plus élevé



Merci